

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 41 (1953)

Heft: 812

Artikel: Assemblée centrale des femmes abstinentes : à Herzogenbuchsee, Hôtel "Zum Kreuz"

Autor: N.C.-C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-268065>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pro Jubilate célébre le centenaire du peintre Hodler.

Achetez timbres
et cartes de vœux
pour décembre
1953.



DE-CI, DE-LA

(Etranger)

Au Japon, les femmes détiennent 24 sièges à la Diète, 12 dans chaque Chambre, soit le 31,2 % des sièges.

En Lybie et en Érythrée le vote des femmes a été refusé.

Selon le projet rédigé par la commission chargée d'élaborer la nouvelle constitution égyptienne, les femmes de ce pays qui savent lire et écrire auraient le droit de vote si elles demandent leur inscription sur les listes électorales.

La nouvelle Chambre italienne élue en juin dernier, compte 33 députées.

Gardons le sourire

Un album de caricatures

Toutes celles qui, de près ou de loin, se sont occupées de faire progresser la cause du suffrage féminin en Suisse, ont gardé en mémoire telle ou telle caricature de René Merminod, parue dans la Coopération ou reproduite dans l'un de nos journaux féministes.

René Merminod a traité, ces dernières années, bien d'autres sujets d'actualité avec le même bonheur et il a songé à grouper quelques-uns de ses meilleures croquis pour en composer un album d'images extrêmement plaisantes: *Gardons le sourire*.

Ce titre seul est tout une philosophie, la sienne. Au lieu de s'indigner lorsqu'ils voient les événements ou les tendances nous paraissent fâcheux... crac, crac, quelques coups de crayon et voilà la situation résumée et jugée, mais en rendant comiques ceux qui sont à blâmer. Ainsi, au lieu d'exciter la colère, d'irriter le public, de dresser les adversaires les uns contre les autres, il les fait rire, les erreurs se dénoient d'elles-mêmes et on garde le sourire. N'est-ce pas un don précieux que celui du caricaturiste?

A un autre titre encore ce don est sans prix: il permet de dire en une seule image ce qui demanderait de longs et ennuyeux développements. La caricature atteint ainsi tout un public qui, formé ou plutôt déformé par l'affiche et le cinéma, refuse de lire ou d'écouter n'importe quel plaidoyer. Il trouve le raccourci concret et frappant dont on a besoin pour exprimer une idée.

On a envoyé aux jeunes citoyennes...

Le Discours de Cri-Cri Royaume aux promotions civiques

Christiane Royaume était née à Genève en 1934. Son père, M. Gustave Royaume, employé de banque, comptait parmi ses ancêtres l'illustre Mère Royaume qui, en 1602, lança sur la tête d'un Savoyard une marmite restée fameuse.

Christiane Royaume avait terminé ses études secondaires et son papa lui avait alors offert une «Vespa».

Ses parents, ses amis, ses amis l'avaient surnommée «Cri-Cri». Si vous le voulez bien, nous lui demanderons la permission de la nommer aussi «Cri-Cri».

En octobre 1953, «Cri-Cri» reçut une invitation du Conseil administratif de la Ville de Genève ainsi rédigée:

«Au cours de l'année 1954, vous atteindrez votre majorité et vous deviendrez citoyenne. Cet événement important de votre vie civique doit être marqué d'une façon particulière.

C'est pourquoi la Ville de Genève organise, à l'intention de nos jeunes citoyennes une cérémonie qui aura lieu le dimanche 22 novembre 1953, à 15 h., au Victoria-Hall.

Cette manifestation est placée sous le patronage des autorités du canton et des communes genevoises qui participent à son organisation. A l'occasion de cette céré-

Assemblée centrale des femmes abstinentes

à Herzogenbuchsee, Hôtel «Zum Kreuz»

Par une belle journée d'automne, douce et lumineuse, sections suisses allemandes et suisses romandes de la Ligue suisse des femmes abstinentes se sont réunies pour leur assemblée centrale bisannuelle.

Mlle Clara Nef, présidente centrale, ouvre la séance en commentant la parole biblique: Luc 9:62. Regarder derrière soi pour nous qui avons mis la main à la charrue, c'est hésiter devant le travail qui nous est proposé.

Et cependant, nous savons combien notre œuvre est nécessaire: éduquer, instruire, avertir les jeunes, les mères, des dangers de l'alcool; faire admettre aux femmes leur responsabilité dans la lutte contre l'alcoolisme, afin qu'un jour plus personne ne puisse dire, comme ce jeune alcoolique délinquant: «Vous ne m'avez pas prévenu.»

Retenons quelques points de l'ordre du jour:

L'enseignement antialcoolique obligatoire dans les écoles et dans la préparation des futurs instituteurs et institutrices.

Petites bouteilles, pralinés et plaques de chocolat à la liqueur font l'objet des interventions et démarches des F.A. Selon une enquête faite à Bienne dans les classes primaires, 58 % des enfants consomment et apprécient les chocolats à la liqueur sous forme de petites bouteilles.

A Berne, sur 11 200 enfants, le 77 % achètent ces bouteilles.

Donnant suite aux demandes de la présidente de la section de Berne, plusieurs fabricants ont décidé de ne plus fournir aux détaillants ces bouteilles de chocolat à la pièce, mais en emballage de huit ou dix, ce qui constitue un achat au-dessus des possibilités de beaucoup d'enfants.

Le Service fédéral d'hygiène a imprimé de petits cartons avec texte allemand d'un côté, français de l'autre: «Nous ne vendons pas de bonbons à la liqueur aux enfants». Ces cartons sont envoyés sans frais aux commerçants qui en font la demande. A nous d'en parler à nos boulangers, épiciers, confiseurs.

Quelques sections exposent les démarches faites auprès des coopératives locales ou à la rédaction de la Coopération, dans le but d'obtenir une réduction de la réclame alcool.

Mlle Nef a fait une demande favorablement accueillie par l'Alliance, en faveur d'une jour-

née du fruit et du jus de fruits, comme il y eut la «Journée du lait».

La propagande en faveur de nos fruits reste un point essentiel de notre programme. Disons le succès du «Char du jus de raisin», à la Fête des vendanges à Neuchâtel.

Mlle Nef prie chacune de nous de gagner pendant l'année qui vient un membre à la Ligue et un abonnement à la *Petite Lumière* et au *Wegweiser*.

L'après-midi, M. Odermatt entretint une nombreuse assemblée du sujet très actuel: *Moderation et abstinence*. L'orateur discerne trois catégories de modérés:

1. Les intéressés au trafic de l'alcool, mais préconisant la modération.
2. Les indifférents.
3. Les «non-abstiniens bien intentionnés».

Il faut éveiller des convictions chez les indifférents, et se garder de rebuter les «bien intentionnés» par une idéologie intransigeante.

M. Odermatt termine: «Tenez ferme votre abstinence. Avec le renoncement des abstiniens tomberait la lutte contre l'alcoolisme en Suisse.»

Mlle Nef remercie chaleureusement M. Odermatt de son exposé et souhaite que les abstiniens soient la troupe de choc dont le pays a besoin.

Pour terminer la journée, Mlle Moser, qui continue l'œuvre de sa mère, nous fait visiter son hospitalière et charmante maison. Frau Moser-Moser, une femme d'élite, acheta cet ancien hôtel dans la seconde moitié du siècle dernier, alors que toute jeune encore, elle rentrait au village natal avec son poupon, après une année de bonheur aux Indes néerlandaises où son mari venait de mourir.

Dès lors, Frau Moser se consacra à son village. Pleine d'initiatives, elle fit de cette maison le premier restaurant sans alcool, précédant ainsi ceux de Zurich.

Elle installe dans son hôtel un service de consultations pour nourrissons, un service social, un dispensaire, des bains publics dont les villageois ont quelque peine à prendre le chemin, n'en comprenant pas tous l'utilité. C'est une école ménagère... et c'est aussi un hôtel.

C'est avec admiration que nous prenons congé de Mlle Moser, toujours vaillante à son poste de choix.

N. C.-C.

«Cri-Cri» sauta sur sa Vespa. Françoise habitait de l'autre côté de la ville. Traverser Genève, en 1934, l'année de la naissance de «Cri-Cri», avec un vélo, c'était l'affaire de cinq minutes. Traverser Genève, en 1953, avec un scooter, c'est une entreprise de quinze bonnes minutes. Il y a tant d'autos que l'on ne peut plus circuler. Le progrès dévore le Progrès.

«Cri-Cri» reprit sa Vespa, traversa la ville. Dix-sept minutes. Il y avait, au retour, encore plus d'autos qu'à l'aller.

«Cri-Cri» étudia tous les documents que lui avait remis Françoise. Puis elle s'assit devant sa petite machine à écrire et tapa cette ligne:

Monsieur le conseiller administratif...
Son intention, en tapant cette ligne, était de commencer une lettre pour répondre, poliment, mais fermement que, à son vif regret, vu les circonstances...

Mais, cette ligne une fois écrite, «Cri-Cri» s'arrêta. Elle réfléchit. «Puis-je dire «non» sans essayer au moins de rédiger quelques lignes de ce discours que j'estime ne pas pouvoir écrire?»

Non. Il ne faut pas dire qu'un obstacle est infranchissable sans avoir tenté de le franchir. Et, au lieu de se lancer dans la rédaction d'une lettre, «Cri-Cri» se jeta, tête baissée, dans la rédaction du discours impossible.

J. Brocher (A suivre)

«Cri-Cri», à la fois très flattée et très ennuyée, décrocha le téléphone.

— Allo... c'est toi... Françoise? C'est «Cri-Cri»... Salut!... Dis-moi... l'année dernière... tu y as été, toi, à ce machin civique... Oui... ces promotions civiques... Une plaisanterie?... Faut refuser?... Faut pas s'embarquer dans cette histoire?... Ecoute-moi bien... J'ai des raisons très spéciales... très personnelles... d'avoir des renseignements. As-tu gardé ta médaille? As-tu gardé ton diplôme?... Bon. Tu les as encore. Alors je viens chez toi...

«Cri-Cri» s'esclaffa! «Elle est bien bonne. On t'a demandé de faire le discours. Non! N'accepte pas. Ces messieurs se fichent de nous. Tu n'as pourtant pas oublié la votation de juin dernier, 18 000 hommes refusant à 36 000 femmes, qui l'avaient sollicité, ce droit de vote que l'on accorde à notre sexe dans presque tous les pays du monde! Non... Elle n'est pas belle, notre démocratie. En novembre dernier, ces messieurs m'ont donné une médaille, un diplôme, un livre, des sourires et des boniments. Et puis, quelques mois plus tard, ils m'ont envoyé mon premier bordereau d'impôts en me frottant au nez la porte du bureau de vote. Comme inconséquence, on ne fait pas mieux! Non. Crois-moi! N'accepte pas.»

«Cri-Cri» répondit: «Françoise, tu te mets en colère et la colère est mauvaise conseillère, comme disent les livres de lecture de l'école primaire. Prête-moi ton diplôme. Prête-moi ta médaille. Prête-moi le livre dont ces messieurs t'ont fait cadeau. Je veux étudier la question avant de donner ma réponse...»

«A ton service, ma pauvre «Cri-Cri». Tiens! Voilà livre, médaille et diplôme!»

M^{me} Yvonne Ferrier

Samedi 28 novembre ont été rendus les derniers devoirs à Mme Yvonne Ferrier-Daepen, décédée dans sa 58^{me} année. C'était la femme de M. le Dr Edmond Ferrier, la mère de MM. Jacques et Maurice Ferrier, grands voyageurs, collaborateurs de plusieurs journaux vaudois. Mme Ferrier a été un membre très actif de l'Union des femmes de Vevey, dont elle a été la trésorière pendant de nombreuses années. Elle s'occupait également de l'entraide familiale et des missions.

DE-CI, DE-LA (Suisse)

Sur l'initiative de Rolf Eberhard, a été fondée l'Association suisse des hommes pour le suffrage féminin. Celle-ci s'occupera de recruter des membres masculins et de faire campagne parmi les électeurs en faveur de cette cause.

Plus de mille Suissesses d'origine, qui ont épousé des Italiens, ont demandé de réintégrer la nationalité suisse.

Romans policiers

Les éditions Pierre Horay nous offrent une série de romans policiers. L'un, *Le tambour des dunes* déroule ses péripéties en France et il appartient à la série des enquêtes de M. Gilles. Dans cette histoire, le nombre des personnages peu sympathiques est réduit à l'extrême, quoique à tour de rôle on puisse les suspecter, les uns et les autres. En fin de compte, seule la victime a joué un jeu peu honorable.

Cette vue optimiste de l'humanité ne se retrouve pas dans les deux romans de Hugh Lawrence Nelson, qui nous fait participer aux enquêtes du détective Jim Dünn. Le milieu où sont perpétrés les crimes énigmatiques de *Subrez ce détecté* est celui de la «bonne société» d'une petite ville américaine, les passions y sont violentes cependant. Quant à l'histoire d'*Un assassin en or*, elle donne un peu la chair de poule quand on sait, par des reportages authentiques, qu'en effet dans certaines villes des Etats-Unis, le crou d'une fête populaire est parfois un simulacre de lynchage. Parmi la population mélangée d'un centre de mines d'or, un tel jeu est imprudent, pour ne pas dire plus. Dans le récit qui nous occupe, le simulacre tourne mal et les tripotages que l'enquête met en lumière ne sont guère édifiants. Nous sommes aux antipodes du policier français dont nous parlions au début.

Jacques Decrest — *Le tambour des dunes* — Ed. Pierre Horay, Paris.

Hugh Lawrence Nelson — *Suiez ce détecté* — Traduction Jér. Harraps — Ed. Pierre Horay, Paris.

Hugh Lawrence Nelson — *Un assassin en or* — Trad. Jér. Harraps — Ed. Pierre Horay, Paris.

Ecole Lémania

LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des 15 à 18 ans